



PAUL JOBARD

1860-1907



PLANCHE I

# LES TUMULUS

DE

## FLEUREY-SUR-OUCHÉ

(COTE-D'OR)

---

GROUPE DU *BAS-DE-LA-CAILLETTE*

Fouilles 1897-1900

Par **M. Paul JOBARD**

MEMBRE RÉSIDANT DE L'ACADÉMIE DE DIJON  
MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA CÔTE-D'OR  
ASSOCIÉ CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

---



*Quelques semaines avant la tragédie qui devait priver à jamais sa famille du meilleur des maris et des pères, — ses amis d'un compagnon fidèle et sûr, — et la science d'un archéologue érudit et actif, Paul Jobard avait mis au point, pour le livrer à l'impression, le manuscrit dans lequel il relatait ses fouilles des tumulus de Fleurey-sur-Ouche.*

*M. le baron Louis Thenard, exécuteur de ses volontés, a fait remettre à la Commission des antiquités de la Côte-d'Or la bibliothèque archéologique et la collection préhistorique de notre regretté confrère. Ce sont là pour notre compagnie, et à tous points de vue, de précieuses reliques.*

*Il eût été, pour bien des raisons, regrettable que le manuscrit de Paul Jobard demeurât inédit. Les fouilles qui y sont décrites ont été faites avec méthode ; ce sont des documents précis, qu'il importe de ne pas laisser ignorés, parce qu'ils représentent, comme tous les documents sérieux de ce genre, l'une des pierres de cet édifice que tous les savants adonnés à la préhistoire s'efforcent d'ériger. En second lieu, ces fouilles intéressent directement l'étude archéologique de tout ce massif montagneux qui a pour centre et pour tête le*

*Mont-Afrique, étude récemment entreprise, à laquelle Paul Jobard se fût associé avec enthousiasme, et dont, sans le savoir, il a posé les premiers jalons. Or, elle n'embrasse rien de moins que l'histoire des civilisations primitives, dans leur évolution nomade ou sédentaire, en ce qui touche notre pays immédiat.*

*Pour donner à la brochure qu'il voulait publier plus de corps et plus d'ampleur, un peu aussi pour la mettre davantage à la portée des profanes et des simples amateurs, l'auteur l'avait entourée de certaines considérations générales, de hors-d'œuvre, pourrait-on dire, dont le rôle de nos Mémoires ne justifie pas le maintien. En supprimant quelques alinéas dépourvus d'utilité pratique, nous lui laissons toute la valeur scientifique que pourront y chercher, et y trouveront sûrement, les érudits et les travailleurs.*

*Nous y avons joint, par contre, sous le titre de Notes complémentaires, des indications manuscrites, superficiellement esquissées dans L'Archéologie sur le terrain, et que le carnet de fouilles de Paul Jobard permet de compléter quelque peu.*

*Elles ont trait à des recherches faites à l'Abri-du-Moulin, de Fleurey-sur-Ouche, à la Grande grotte de Morcueil, au Plan de Suzan et au Camp de César du Mont-Afrique.*

*Ainsi, cette publication demeurera un hommage à la mémoire de l'un des meilleurs pionniers de la préhistoire en Côte-d'Or, en même temps qu'un excellent travail de documentation positive.*

## PAUL JOBARD

---

### NOTICE BIOGRAPHIQUE

Parmi les membres de nos sociétés savantes dijonnaises qui ont connu Paul Jobard, aucun ne pourra feuilleter cette publication posthume sans que se dresse dans son souvenir cette belle figure d'homme, éminemment loyal et droit, sans qu'un amer regret étreigne le cœur de ceux qui furent de ses amis.

Certes, depuis la tragédie du 23 janvier 1907, la mort a fauché tant de milliers de belles existences que sa déplorable fin à lui semblerait pouvoir s'estomper dans le recul du passé... Il n'en est rien !... La même poignante émotion dont nous fûmes secoués, il y a seize ans, surgira de nouveau, aussi vive, à la lecture des lignes qu'il a écrites, à la vue du portrait qui figure en tête de ces pages.

Paul Jobard était né à Dijon, le 19 mai 1860. Licencié en droit, il prenait, à trente-trois ans, la direction de l'imprimerie de son père, à laquelle il allait donner un magnifique essor. Au plus menu détail technique, comme à la plus haute conception industrielle, présidait son intelligente activité, à la fois ferme et paternelle. Son esprit cultivé réclamait davantage. En 1896, il devenait associé résidant de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or et membre titulaire en 1900. Correspondant de la Société des antiquaires de France et officier d'Académie depuis 1898, il était, en 1903, élu membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, et là, comme partout, comme à la direction du *Bien Public*, comme en juin 1901 à la présidence du VIII<sup>e</sup> congrès des maîtres-imprimeurs de France, il affirmait hautement ses qualités prépondérantes.

Il avait réuni autour de lui, sous la dénomination d'*Union amicale préhistorique et ambulante*, un groupe d'excursionnistes, vrais éclaireurs de la préhistoire, qui battaient l'estrade dans la plaine et la montagne, en vue de réunir les éléments d'un inven-

taire méthodique et raisonné de tous les vestiges du passé dans la Côte-d'Or : fortifications antiques, grottes, tumulus, voies romaines, etc. Les résultats ont servi de base à ses premiers ouvrages : son *Archéologie sur le terrain* (1903); ses *Excursions archéologiques dans la Côte-d'Or* (1906); ses *Enceintes défensives antiques dans la Côte-d'Or* (1906), n'étaient qu'une avant-garde des précieux documents archéologiques qu'il nous eût donnés si la plume ne lui eût été arrachée des mains par le plus odieux des crimes.

C'est un pieux devoir que remplit, en publiant les *Fouilles des tumulus de Fleurey-sur-Ouche*, la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, à la mémoire du compagnon aimable, du collègue érudit, de l'ami fidèle et sûr, de l'homme de bien, dans toute l'acception du terme, que fut Paul Jobard, imprimeur, journaliste et archéologue.

R. B.

---

# LES TUMULUS DE FLEUREY-SUR-OUCHÉ

---

## UN MOT D'INTRODUCTION

Les tumulus de Fleurey. — Ma première fouille. — Un projet non mené à bien. — Un remerciement mérité. — Le Groupe du *Bas-de-la-Caillette*. — Tumulus disparus. — Ordre des fouilles. — Mon personnel. — Méthode des fouilles. — Mode de construction. — Rites funéraires. — Age du groupe étudié. — La question des âges. — Comment marche le progrès. — Sépultures principales et adventices. — Mobilier funéraire. — Esprit religieux de nos ancêtres.

*Les tumulus de Fleurey.* — Les tumulus sont extrêmement nombreux sur le territoire de la commune de Fleurey ; on les rencontre notamment, par centaines, sur le plateau de Suzard et surtout sur celui, très vaste, de Suzan.

Parmi ces derniers, il en est de superbes : très importants, bien et régulièrement construits, gras et dodus en un mot, ils m'ont, plus d'une fois, fait commettre le péché d'envie.

Il n'est pas commode, par malheur, d'en pratiquer la fouille. D'abord, ces appétissants tumulus sont situés dans des bois particuliers et il faut obtenir du propriétaire — ce n'est souvent pas chose commode — la permission de fouiller. Surtout, ils sont tous fort éloignés du village et à quelque trois cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la vallée ; les chemins qui y mènent sont longs, rudes, malaisés ; enfin, il faudrait un mulet de bât pour y monter et les outils et la nourriture des fouilleurs, qui devraient, eux, s'y hisser sur leurs jambes.

*Ma première fouille.* — J'y suis pourtant allé une fois, là-haut, mais en braconnier et sans rien demander à personne. J'avoue humblement ma faute, dont j'ai été justement puni.

Avisant un tumulus au milieu d'une taille rase, nous nous mîmes, mes hommes et moi, à la besogne avec ardeur. La fouille fut menée avec frénésie ; jamais, je crois, tumulus ne fut si vite ni si mal fouillé et, bien entendu, je ne trouvai absolument rien.

Fortement déçu, je revins l'oreille basse. S'offrir ainsi, aller et retour compris, plus de trois heures de marche en montagne,

faire cette agréable promenade chargé d'outils et de provisions, travailler toute une journée en plein soleil et, après tant d'efforts, revenir bredouille, c'était de quoi dégoûter un novice.

Comme on verra pourtant, je ne perdis pas courage ; mais je me contentai, pour mes débuts sérieux, de tumulus plus modestes et surtout plus faciles d'accès.

*Un projet non mené à bien.* — Les fouilles que je vais décrire ont été faites de 1897 à 1900.

J'aurai dû les publier depuis longtemps ; mais je m'étais promis de *finir* mon groupe, d'en fouiller complètement les treize tumulus, avant de faire connaître les résultats de mes travaux.

Toutefois, comme dit le proverbe : « L'homme propose et Dieu dispose », et je commence à croire que jamais je ne trouverai le temps de mener mon projet à bien.

Aussi, je ne veux pas attendre plus longtemps et je me décide.

*Un remerciement mérité.* — Avant d'aller plus loin, je tiens à rendre un public hommage à la municipalité de Fleurey.

Comprenant le grand intérêt de mes recherches, elle m'accorda, gracieusement et sans difficulté aucune, l'autorisation d'exécuter des fouilles sur tous les terrains communaux, quitte à m'entendre, bien entendu, en cas de besoin, avec l'administration des forêts. Je la prie d'agréer ici l'expression de ma bien sincère reconnaissance.

*Le groupe du Bas-de-la-Caillette*<sup>1</sup>. — Le groupe de tumulus dont j'entreprends l'étude se trouve sur la rive gauche de l'Ouche, lieu dit le *Bas-de-la-Caillette*<sup>2</sup>, tout près et à l'est du village de Fleurey.

Il est situé sur des friches communales rocheuses et arides, bordées au nord par des champs cultivés, à l'est par la combe Maladière et s'abaissant en pente douce vers le sud, jusqu'au chemin dit « des Roches », qui mène à Velars<sup>3</sup>.

Le groupe du Bas-de-la-Caillette se compose de treize tumulus placés sur la friche.

1. Indiqué auparavant par moi sous le nom de Groupe des Roches d'Orgères ; j'ignorais alors le nom exact du lieu dit.

2. Fleurey, section B du cadastre, n° 164.

3. C'est l'ancienne voie romaine de Dijon à Mâlain, par Moreueil.

Un autre groupe moins important se voit sur les roches, de l'autre côté de la combe Maladière.

*Tumulus disparus.* — D'autres tumulus existèrent jadis dans les champs au nord de ces deux groupes voisins ; j'ai parcouru tous ces champs avec soin et j'ai acquis la certitude qu'un grand nombre de tumulus y ont été détruits par la culture. Quelques ondulations de terrain, sur lesquelles la charrue passe et repasse depuis des siècles, marquent seules la place des plus importants.

Un cependant, qui devait être de belle taille, a résisté vaillamment et forme une saillie très apparente au milieu des terres labourées. Il pourra, je pense, être encore utilement fouillé.

*Ordre des fouilles.*  
— Pour plus de clarté, j'ai, sur la carte que je donne du groupe du Bas-de-la-Caillette, numéroté les tumulus de 1 à 13, en allant du nord au sud (fig. 1).

Les fouilles, d'ailleurs, n'ont pas été faites selon l'ordre des

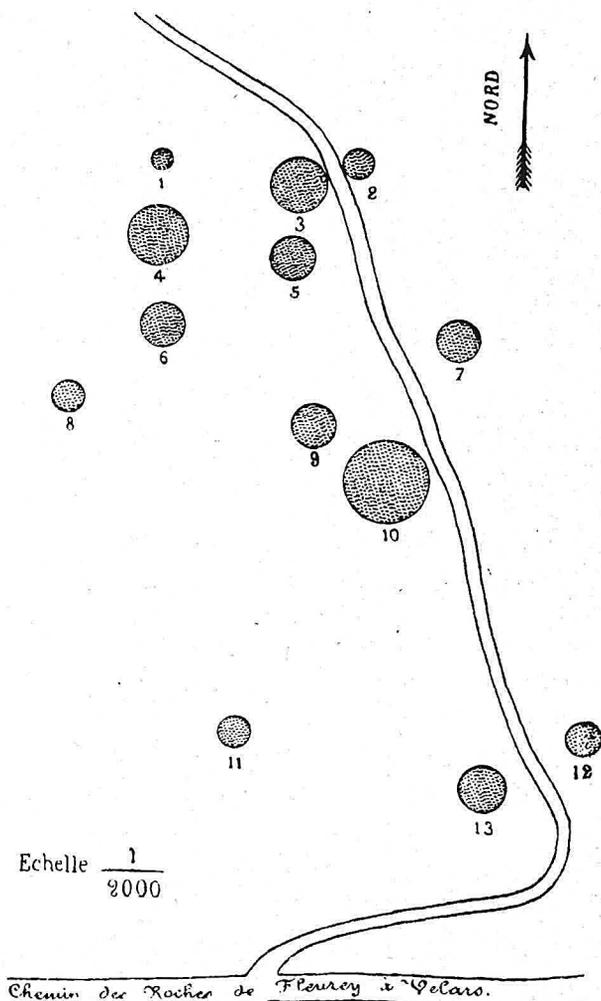


Fig. 1. — GROUPE DE TUMULUS DU BAS-DE-LA-CAILLETTE (Nos 1 à 13).

numéros, et je suivrai, dans mon étude, la marche dans laquelle elles furent exécutées.

*Mon personnel.* — Voulant avant tout que la fouille entière, pour être soigneusement menée, se fit constamment sous ma surveillance, je n'ai jamais employé plus de quatre hommes au déblaiement et à l'enlèvement des matériaux.

Pour la recherche des objets dans les sépultures, j'avais, comme aides dévoués, ma femme et mes enfants, aussi convaincus que moi et beaucoup plus habiles à ne rien laisser échapper.

Je n'aurais certainement pas, sans leur concours, recueilli tous les documents que je possède aujourd'hui.

*Méthode des fouilles.* — J'ai toujours employé le procédé de fouilles « par tranches perpendiculaires », que j'ai déjà décrit tout au long ailleurs (*L'Archéologie sur le terrain*, p. 75 à 79).

Ce procédé est coûteux et assez lent, mais, par contre, absolument sûr. Il permet de ne rien laisser échapper, même les objets les plus menus, de repérer leur position d'une manière exacte, et de reconstituer, par leur niveau moyen et leur groupement, le mobilier des sépultures dans lesquelles, comme le fait se présente souvent, les ossements ont presque totalement disparu.

Il ne s'agit pas, en effet, dans la fouille des tumulus, de se procurer des « bibelots », mais uniquement de savoir exactement à quel endroit, à quel niveau, a été trouvé chaque objet et à quelle sépulture il appartenait.

De plus, dès que le moindre indice signalait la proximité d'une sépulture, la fouille dernière était menée avec les plus grandes précautions; les pierres étaient enlevées à la main et tout le terrain restant soigneusement criblé et trié sur le crible.

*Mode de construction.* — Tous les tumulus du groupe du Bas-de-la-Caillette sont de forme ronde très régulière, de faible relief et d'aspect extérieur identique.

Pour chacun d'eux, le rapport du relief au diamètre est sensiblement le même : il va en général de 7 à 9 pour 100.

Les matériaux varient, mais tous les tumulus déjà fouillés reposent sur une aire plane constituée ou par la roche même, ou par des laves de grandes dimensions, jointives et soigneusement nivelées.

Peu de tumulus possèdent un *loculus*; dans la plupart, les matériaux semblent avoir été déposés directement sur le corps placé, presque toujours, au niveau du sol.

Plusieurs tumulus ont un et même deux cromlechs concentriques, toujours formés de très fortes dalles; dans un autre, les sépultures sont recouvertes par une dalle énorme, vraie table digne d'un dolmen, mais sans supports et placée directement sur le sol.

*Rites funéraires.* — Les rites funéraires paraissent avoir été sensiblement les mêmes pour toutes les sépultures.

L'inhumation est la règle générale, sauf quelques rares cas de sépultures adventices par incinération; par contre, j'ai trouvé souvent, auprès des ossements, du charbon, des cendres ou des foyers complets.

Presque tous les corps dont j'ai pu déterminer l'orientation sont sensiblement placés du nord-nord-est au sud-sud-ouest.

Enfin, de la poterie et des coquilles de moules d'eau douce « non percées », ont été recueillies dans presque toutes les sépultures.

*Age du groupe étudié.* — Le groupe du Bas-de-la-Caillette est, comme je l'ai dit, la partie subsistante d'un cimetière beaucoup plus considérable.

L'identité de forme, d'aspect et de construction me fait croire que ses tumulus datent presque tous de la même époque, laquelle, d'après les objets recueillis dans les sépultures principales, paraît être celle de Hallstatt ou du premier âge de fer.

*La question des âges.* — La détermination que je viens de donner s'applique, dans mon esprit, à l'ensemble des tumulus du groupe, même à ceux dans lesquels je n'ai trouvé que du silex.

J'estime, en effet, que dans les classifications en âges ou époques, il ne faut pas trop spécialiser, mais qu'on doit chercher à comprendre la vie de nos ancêtres en regardant ce qui se passe autour de nous, de nos jours.

Voici un exemple qui fera, j'espère, bien comprendre ma pensée : je suppose que, dans quelques milliers d'années, un savant veuille étudier notre époque et, sans s'occuper des documents imprimés, la classer uniquement au moyen des armes à feu, lisses et à canons doubles, retrouvées; ce serait là, n'est-ce

pas, un moyen aussi bon que ceux que nous employons aujourd'hui. Mais alors je vois d'ici mon homme fixant, à grand renfort de fouilles et de mémoires :

- 1° L'âge du fusil à pierre ;
- 2° L'âge du fusil à piston ;
- 3° L'âge du fusil à broche ;
- 4° L'âge du fusil à percussion centrale ;
- 5° L'âge du fusil hammerless,

et attribuant, comme de juste, à chaque période, un nombre d'années, voire de siècles, patiemment calculé.

Et pourtant, ces armes à feu si diverses, ou du moins les quatre dernières, voisinent encore dans toutes nos battues.

Prenons d'autre part les modes de sépulture : n'avons-nous pas actuellement des gens, dont je suis, je l'avoue, qui désirent être enterrés (après leur mort, bien entendu), tandis que d'autres tiennent absolument à se faire incinérer et ont même fondé, dans ce but, une Société de crémation mutuelle ?

*Comment marche le progrès.* — L'homme n'était-il pas le même au temps jadis et les choses se passaient-elles autrement qu'aujourd'hui ? Qui oserait le soutenir ?

Quand un perfectionnement quelconque se manifestait alors, tous consentaient-ils à adopter la nouveauté ? Chacun pouvait-il se l'offrir ?... En un mot, tout le monde avait-il l'esprit et la bourse assez larges pour se mettre, de suite, au niveau du progrès ?

Evidemment non, le fait n'est point discutable ; donc, quand le fer, progrès énorme, parut pour la première fois, seuls les gens riches purent s'en payer ; les fortunes moyennes continuèrent à se servir du bronze et les pauvres diables à tailler, comme devant, leurs outils et leurs armes dans le silex.

Aussi, si je classe le groupe du Bas-de-la-Caillette tout entier dans le premier âge du fer, c'est parce que ses tumulus me semblent tous contemporains et que, parmi les objets recueillis dans les sépultures principales, les plus récents, qui sont également les plus nombreux, appartiennent évidemment à cette époque.

*Sépultures principales et adventices.* — Je crois devoir expliquer, pour ceux qui ne le sauraient pas encore, ce qu'on entend par sépultures principales et par sépultures adventices.

Un tumulus n'a, en général, été établi que pour un seul mort ; c'est cette sépulture à laquelle on donne le nom de principale. Elle se trouve souvent, mais pas toujours, au centre et au fond.

Plus tard, presque tous les tumulus ont reçu d'autres inhumations faites, celles-là, à n'importe quel endroit, à n'importe quel niveau, parfois même presque à la surface : ce sont les sépultures adventices.

Il faut donc faire de son mieux pour déterminer quelle est, parmi toutes, la sépulture principale, car elle seule peut indiquer l'âge du tumulus.

La sépulture principale, où qu'elle soit placée, se reconnaît à ce caractère qu'elle fait partie de la construction même du tumulus. La chose se distingue aisément avec un peu d'habitude.

*Mobilier funéraire.* — Je n'ai pas eu la chance de tomber sur des tumulus bien riches et leur pauvreté a encore été augmentée par ce fait que le sol, au lieu de conserver ossements et mobilier, semble avoir tendance à tout détruire complètement ; néanmoins, le mobilier recueilli est des plus intéressants.

Chacun des objets trouvés sera indiqué et décrit dans le compte rendu des fouilles ; mais je crois utile d'en donner, dès maintenant, une liste sommaire qui en fera mieux voir l'extrême variété.

Or : une boucle d'oreille.

Bronze : cinq bracelets de jambe ou de bras ; une petite aiguillette ; un ornement en forme de grelot ; une agrafe de vêtement ; une petite boucle ; un collier en bronze creux.

Fer : trois épées (fragments) ; une bague ; deux fibules ; une pince à épiler ; un clou.

Silex : une flèche ; deux racloirs ; nombreux éclats.

Verre : une perle jaune.

Bois : un bracelet.

Poterie : des vases nombreux, surtout en poterie rouge ou noire, tous brisés depuis longtemps et dont un seul a pu être sommairement reconstitué.

Divers : dix coquilles de moules d'eau douce ; sept ornements en pierre, ivoire, fer natif, bélemnites, etc. ; sept rondelles en apiocrinus pour collier ; quatre os d'oiseaux coupés pour col-

lier; une dent de sanglier; une dent d'ours; trois fragments de meules.

*Esprit religieux de nos ancêtres.* — Quand on se livre sans parti pris à la fouille d'un tumulus, on arrive bien vite à cette conclusion, que les hommes qui pratiquèrent la sépulture tumulaire avaient certainement l'idée d'une vie future.

Partout et toujours, en effet, on les voit ensevelir avec leurs morts les objets, armes, bijoux et poteries dont ils pourront avoir besoin dans un autre monde.

---

## DESCRIPTION DES FOUILLES

## I. — TUMULUS N° 10.

*Formes et dimensions.* — Ce tumulus est de forme absolument ronde, d'un très faible relief, aux pentes douces et régulières venant se fondre dans le terrain environnant. C'est, du reste, la caractéristique du groupe tout entier. Diamètre : 20 mètres; hauteur au centre, au-dessus du sol vierge : 1<sup>m</sup> 40, soit 7 pour 100 (fig. 2).

Toutefois, d'après l'état actuel, la hauteur à l'origine dut être beaucoup plus considérable et on peut l'évaluer à près de moitié plus de ce qu'elle est aujourd'hui.

*Mode de construction.* — Une aire en laves jointives, soigneusement nivelée, forme le sol du tumulus, lequel est construit en pierres sèches et en laves de très fortes dimensions, surtout au centre.

Un cromlech en grandes laves inclinées dans le sens du tumulus forme, autour du centre, une couronne de 16 mètres de diamètre. La construction, assez soignée, en pierres sèches, commence seulement derrière cette ceinture, tandis que les bords extrêmes du tumulus ne sont composés que de pierrailles mélangées de terre.

Le tumulus est en outre recouvert de laves se surmarchant à l'inverse des tuiles d'un toit.

Une observation attentive fait supposer qu'il a dû, lors de sa construction, être revêtu d'une couche de terre de 0<sup>m</sup> 25 à 0<sup>m</sup> 30 d'épaisseur, terre noire, différente du sol rouge du lieu et apportée sans doute des champs voisins.

Par suite des pluies et des infiltrations, cette couverture a peu à peu glissé dans les interstices, laissant la pierre à découvert.

Comme conséquence, le centre du tumulus est rocailleux et nu, tandis qu'une ceinture très verte l'entoure à son bord extrême, où la terre rapportée, n'ayant pu disparaître, forme une sorte de plate-bande sur le sol pauvre de la friche.

Au sud, se voit une trace de fouille très ancienne.

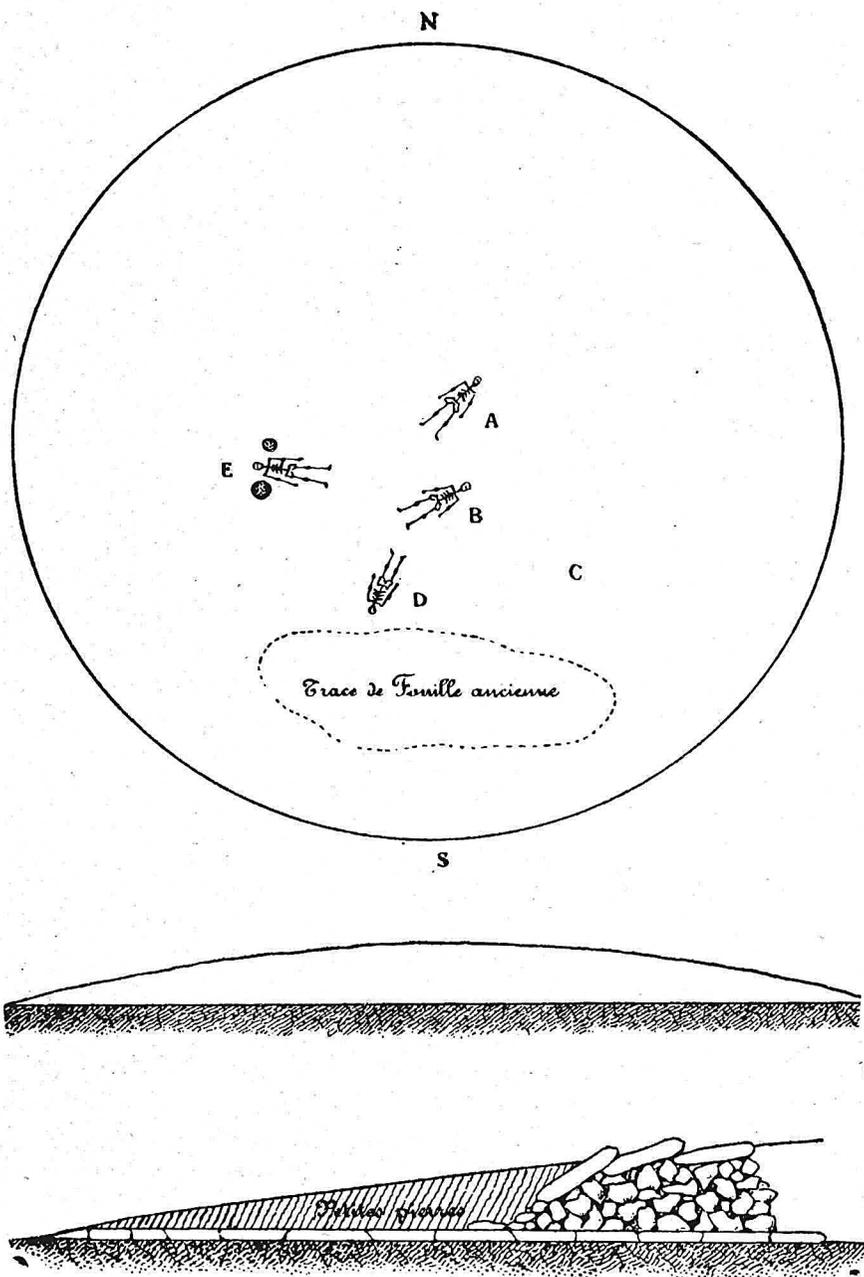


Fig. 2. — TUMULUS N° 10. Plan et coupes.

*Fouille.* — L'attaque en large tranchée par le nord nous donne les résultats suivants :

SÉPULTURE A. — Loculus effondré, mais néanmoins fort distinct, sur un lit funéraire composé de dalles énormes placées sur l'aire en laves du tumulus, et renfermant un corps d'homme, jeune encore, la tête au nord-est, les pieds environ au centre du tumulus.

Le squelette avait été écrasé par l'éboulement et les os dispersés ; il ne restait de distinct qu'un os du rocher et une demi-mâchoire inférieure, aux dents saines et peu usées.

Comme remarque générale, je n'ai trouvé dans toutes mes fouilles aucun squelette intact, aucun os du bassin, rien qui pût servir à déterminer le sexe.

Charbons aux pieds du corps, mais pas de cendres et aucune trace d'incinération.

Une incisive et une molaire très usées me font supposer une autre sépulture.

Objets recueillis : une *aiguillette en bronze* de 0<sup>m</sup>028 de longueur, portant, comme nos passe-lacets modernes, un étranglement au-dessous de la pointe. (Pl. II, n° 1.)

Une *pendeloque* ou *grelot* en bronze, de très belle forme (Pl. II, n° 2), et une *agrafe de vêtement* en bronze, composée d'un crochet et d'un anneau. L'agrafe complète a 0<sup>m</sup>010 de longueur, l'anneau 0<sup>m</sup>046 de largeur extérieure ; l'épaisseur du métal est de 0<sup>m</sup>004 et il porte un étranglement fort curieux, destiné probablement à le fixer solidement sur l'étoffe et à l'empêcher de tourner. Le crochet est en bronze mince sans ornement. (Pl. II, n° 3.)

A gauche du corps, débris d'une *épée en fer*, la base de la soie et une partie de la pointe.

Un débris de poterie, pâte superbe, couleur brun clair.

SÉPULTURE B. — Un corps de vieillard, *absolument à la surface* et recouvert seulement de quelques centimètres de pierrailles. Presque aucun ossement, sauf les dents. Position : la tête est-nord-est.

Objets recueillis : au pied gauche, un *anneau de jambe* trouvé en place sur l'os, en bronze uni de 0<sup>m</sup>056 d'ouverture intérieure ;

le métal est plein, cylindrique et d'un diamètre de 0<sup>m</sup> 008 à 0<sup>m</sup> 009 ; c'est un beau bijou. (Pl. II, n° 4.)

Une *boucle* très fine, en bronze tendre contenant beaucoup d'étain ; l'ardillon manque. (Pl. II, n° 5.)

Un petit débris de poterie noire, bord de vase ; débris d'un *grand torques* creux, en bronze mince (Pl. II, nos 6 et 7) ; débris d'une *épée en fer*, probablement la soie ; un *ornement rond en pierre* ; quatre *coquilles de moules d'eau douce*, non percées ; un fragment de *bélemnite* paraissant avoir été taillé.

SÉPULTURE C. — Absolument à la surface, un corps dont il ne reste que quelques fragments et une incisive, petite et fortement usée. Aucune trace d'incinération.

Objets recueillis : débris d'une *épée en fer* et nombreux fragments d'un *très beau vase* peu haut, à large panse, en belle pâte noire franche, à surface extérieure d'un beau rouge. Il sera peut-être possible de le reconstituer.

SÉPULTURE D. — Un corps, la tête au sud-sud-ouest ; ossements assez bien conservés, prouvant que le sujet devait être très musclé et très vigoureux.

Objets recueillis : un *bracelet ouvert*, en bronze uni, métal peu épais, au bras gauche, trouvé en place, sur l'os (Pl. II, n° 8) ; une *bague en fer* brisée, à la main gauche ; un *ornement rond en pierre*, semblable à celui de la sépulture B ; petit débris de poterie en pâte jaune ; deux *ornements*, l'un gros, l'autre petit, tous deux de forme elliptique et taillés dans des bélemnites ; un débris d'*ornement en nacre épaisse* ; une *coquille de moule* d'eau douce (Pl. II, n° 9), non percée ; deux *ossements d'oiseaux*, sciés nettement et ayant dû faire partie d'un collier.

SÉPULTURE E. — Un corps reposant sur un lit funéraire en dalles posées sur l'aire en laves du tumulus ; la tête à l'ouest. Ossements mal conservés, personnage assez âgé ; pas de loculus.

Un foyer très important à droite du corps, un tout petit à gauche, tous deux à hauteur des épaules.

Objets recueillis : absolument rien.

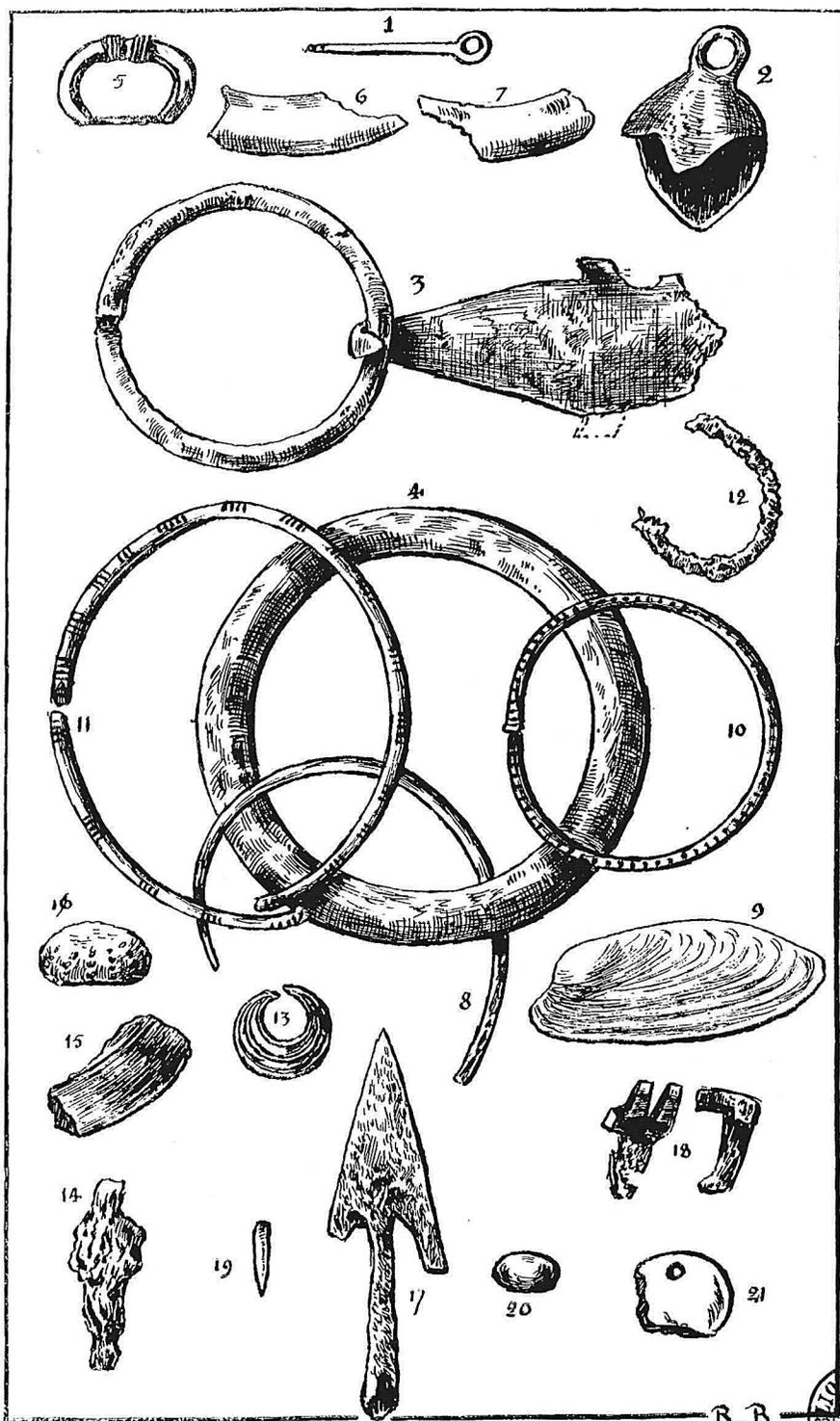


PLANCHE II. — Mobilier funéraire.

R. B.



## II. — TUMULUS N° 4.

*Forme et dimensions.* — Forme ronde, faible relief. Diamètre : 13 mètres ; hauteur au centre au-dessus du sol vierge : 0<sup>m</sup> 95, soit 7,3 pour 100. (Fig. 3).

*Mode de construction.* — Beaucoup moins bien construit que le précédent ; pierres moins grosses, moins bel appareil, beaucoup plus de terre et de pierrailles, absence complète de loculus. Repose sur une aire plane, en laves, posée sur le sol et nivelée avec soin.

A dû, à l'origine, être recouvert de terre.

*Fouille.* — L'attaque en grand, par le sud, donne, dès les premiers coups de pioche, des ossements humains, brisés et dispersés.

SÉPULTURE A. — Sépulture de femme ou de jeune homme, à 0<sup>m</sup> 40 ; ossements entièrement disparus, sauf les dents et quelques autres débris. Impossible de déterminer, même approximativement, l'orientation du corps.

Objets recueillis : un *petit bracelet ouvert* en bronze, à stries, métal cylindrique, ouverture 0<sup>m</sup> 042 ; épaisseur du métal, 0<sup>m</sup> 003. Trouvé en place sur un fragment d'os (Pl. II, n° 10).

SÉPULTURE B. — Nombreux débris d'ossements à 0<sup>m</sup> 40 ; orientation indéterminable ; aucun objet.

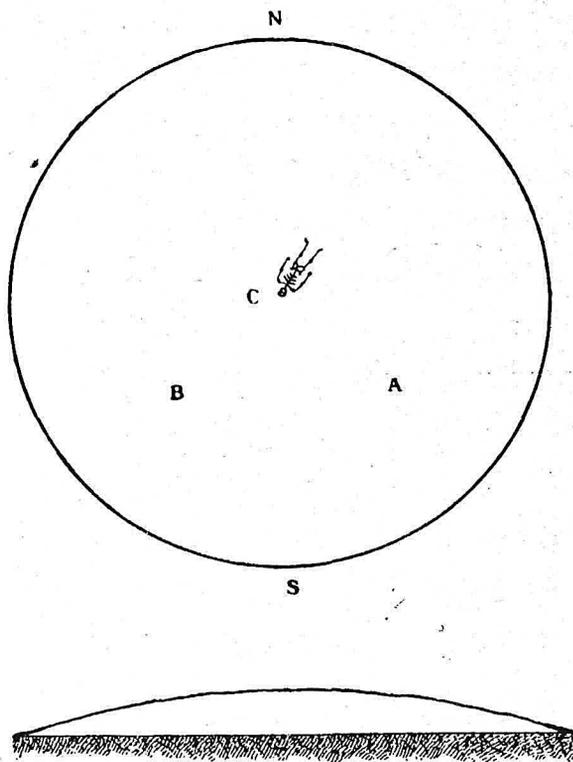


Fig. 3. — TUMULUS N° 4. Plan et coupe.

SÉPULTURE C. — Un corps, la tête au centre du tumulus, les pieds nord-nord-est, enseveli beaucoup plus profondément que les autres. Sans doute le premier occupant, enterré dans du terrain rapporté et recouvert de pierres. Pas de loculus.

Ossements presque entièrement disparus, sauf la boîte crânienne, les dents et quelques phalanges. Le crâne s'est malheureusement brisé en morceaux, malgré toutes nos précautions.

Objets recueillis : un *anneau en bronze à stries*, métal rond à l'extérieur, plat à l'intérieur. Ouverture : 0<sup>m</sup> 049 sur 0<sup>m</sup> 065. (Pl. II, n° 11.) Vers la tête, *débris de la coquille d'une moule d'eau douce*.

### III. — TUMULUS N° 9.

*Forme et dimensions.* — Forme ronde; diamètre approximatif : 10 mètres (fig. 4).

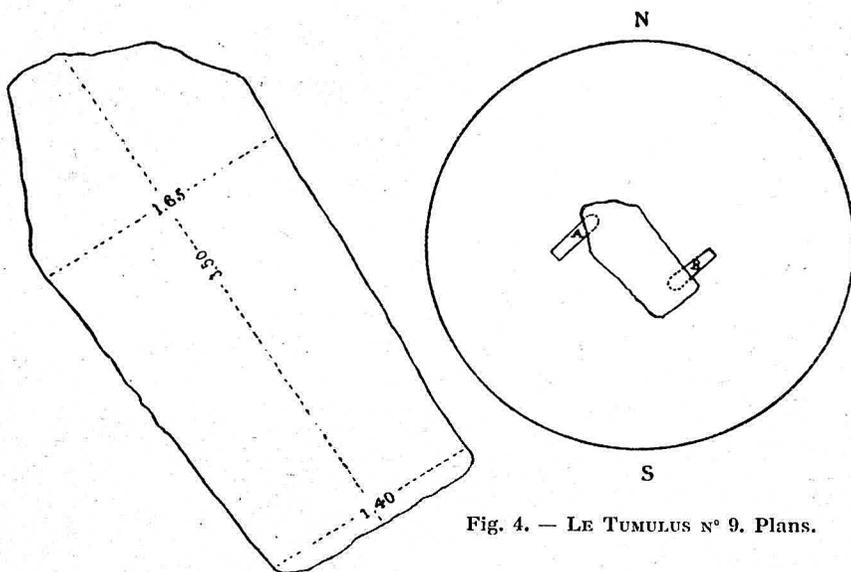


Fig. 4. — LE TUMULUS N° 9. Plans.

Ce tumulus a été écrêté à une époque très ancienne; les fouilleurs se sont arrêtés devant une dalle énorme, véritable table de dolmen, apportée là et posée sur le sol. Epaisse de 0<sup>m</sup> 40, elle cube environ 2 mètres et pèse en conséquence de 5.000 à 5.500 kilogrammes (fig. 4).

Une fouille avait été encore pratiquée tout récemment, sans aucun succès d'ailleurs, par des gens du pays qui croyaient trouver ou des trésors ou des objets qu'ils me vendraient fort cher.

J'ai recueilli dans le déblai provenant de leur travail : une *rondelle de collier* en pierre cristalline blanche provenant d'une espèce d'encrine fossile (*apiocrinus*); un *os d'oiseau coupé* pour collier et des débris de poterie noire fort belle.

*Fouille.* — On a, avec beaucoup de peine, et à l'aide de crics, ripé la dalle de sa largeur.

Dessous, se trouvaient deux sépultures engagées partiellement sous la pierre, probablement la tête sous la table et les pieds en dehors; mais le peu d'ossements subsistant n'a pu permettre de déterminer la position exacte. Orientation du nord-nord-est au sud-sud-ouest.

SÉPULTURE A. — Ossements détruits et dispersés.

Objets recueillis. — Six *rondelles de collier*, cinq semblables à la précédente, la sixième plus importante; une *incisive de sanglier* qui a dû servir de pendo-loque, mais dont le trou de suspension a disparu avec l'extrémité de la racine; un *ornement rond en ivoire*,

de 0<sup>m</sup> 016 de diamètre; un *os d'oiseau coupé*, pour collier; une petite *coquille de moule* d'eau douce non percée; de nombreux débris de poterie superbe, à pâte fine et noire, à la surface polie et brillante, et rappelant beaucoup la poterie étrusque noire.

Avec ces éléments, j'ai essayé une reconstitution (fig. 5) du

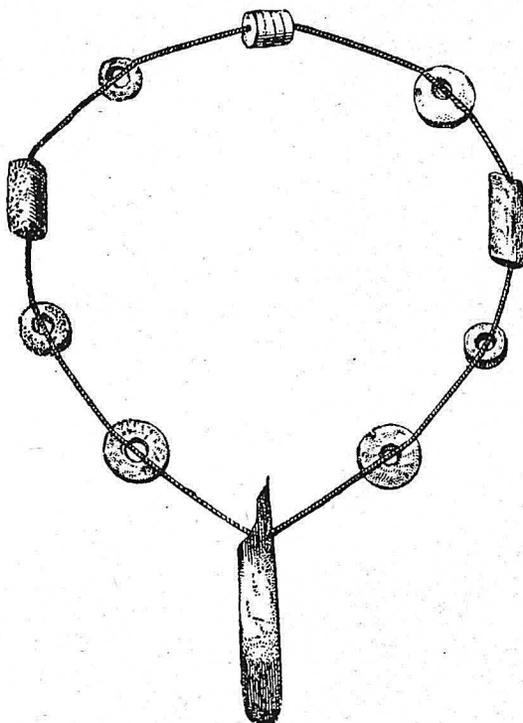


Fig. 5. — ESSAI DE RECONSTITUTION DU COLLIER DU TUMULUS N° 9.

collier dont le mort était orné lors de sa sépulture, en présentant toutefois les rondelles par le plat et non par la tranche, afin qu'on en puisse mieux juger.

Quelle patience et quelle industrie n'a-t-il pas fallu aux hommes de cette époque pour tailler et polir ces *apiocrinus*, sur lesquelles mordent à peine les limes et les scies les plus dures, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte en composant, au moyen d'éléments semblables : *apiocrinus*, os d'oiseaux et dents de sanglier, la reconstitution d'un collier semblable, qui forme un très beau et très étrange bijou.

#### IV. — TUMULUS N° 11.

*Forme et dimensions.* — Forme ronde; diamètre : 7 mètres;

hauteur au centre, au-dessus du sol vierge : 0<sup>m</sup>45, soit 9,3 pour 100.

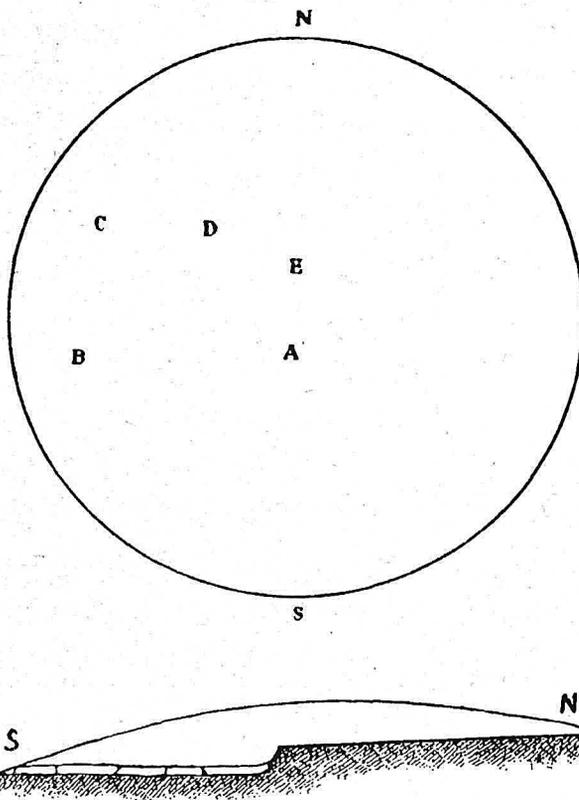


Fig. 6. — TUMULUS N° 11. Plan et coupe.

*Mode de construction.* — Construit entièrement en terre, entremêlée de grosses laves plates. Absence complète de loculus. Une aire plane en laves jointives au sud, un banc de roche nue un peu surélevée au nord (fig. 6).

*Fouille.* — La fouille, menée en grand par le sud, donna des ossements dispersés et presque complètement détruits, sauf trois

morceaux indéterminables en fort mauvais état.

Cette sépulture a néanmoins contenu deux corps : celui d'un enfant et celui d'une personne âgée, comme le prouvent les deux seules dents retrouvées.

Objets recueillis. — Un débris de *bord de vase* en assez belle poterie grise ; un petit *grattoir* en silex, d'un blanc rosé ; débris de *poterie* grossière.

#### V. — TUMULUS N° 2.

*Forme et dimensions.* — Diamètre : 8 mètres ; hauteur au centre, au-dessus du sol vierge : 0<sup>m</sup>60, soit 7,5 pour 100.

*Mode de construction.* — Pas d'aire en laves, la base étant constituée par la roche même. Au bord, de la terre rouge ; au centre, mais en petite quantité, de la terre noire. Le tumulus est construit en pierres très grosses, noyées dans la terre ; le milieu est constitué par des dalles énormes.

*Fouille.* — L'attaque faite en grand par l'est donne, au centre, une sépulture aux ossements dispersés et brisés ; il ne reste d'intact que les dents, saines et peu usées, et quelques phalanges. Je n'ai trouvé absolument aucune trace de mobilier, pas même un seul débris de poterie.

#### VI. — TUMULUS N° 12.

*Forme et dimensions.* — Forme ronde ; diamètre : 10 mètres ; hauteur au centre, au-dessus du sol vierge : 0<sup>m</sup>80, soit 8 pour 100.

*Mode de construction.* — Mélange, sans grand ordre, de laves de dimensions moyennes et de terre. Une aire en laves seulement sous le loculus.

Au centre, un loculus, apparent avant la fouille par suite de l'affaissement du terrain ; ledit loculus, constitué par des lisses en laves placées verticalement, formant un rectangle allongé orienté exactement du nord-ouest au sud-est. En tête et en pied, un simple rang de laves ; par côté, plusieurs rangées jointives formant une murée d'une épaisseur moyenne de 0<sup>m</sup>25 ; sous ce loculus, une aire en laves plane et surélevée d'environ 0<sup>m</sup>20 au-dessus de la roche naturelle.

Dimensions intérieures du loculus : longueur : 2<sup>m</sup>40 ; largeur : 1 mètre ; profondeur : 0<sup>m</sup>60.

Le terrain du *loculus* est composé de terre mélangée de menue pierraille et recouvert de laves plates. Volume du terrain contenu, environ 1 mètre cube et demi.

*Fouille.* — L'attaque en grand par le sud, menée de façon à dégager complètement la sépulture centrale, ne donne aucun objet en dehors du *loculus*. Le terrain du *loculus* renfermait beaucoup d'ossements sans aucun ordre et en fort mauvais état; il ne subsiste guère, intactes, que des phalanges et surtout des dents.

En le criblant avec soin, j'y ai recueilli 234 dents humaines, provenant d'individus de tout sexe et de tout âge : hommes, femmes, enfants, vieillards, ce qui, en comptant et les dents détruites par le temps, et celles qui ont pu être perdues au cours de la fouille, indique un nombre d'ensevelissements tellement considérable pour un si petit espace, que l'on est porté à croire que les ossements seuls, et non les cadavres, ont dû y être déposés.

De plus, je n'ai constaté nulle part la présence de ce terrain gras et noir, caractéristique des sépultures; partout la terre était rouge et pulvérulente.

Ce *loculus* a donc été un véritable ossuaire.

Un assez grand nombre des dents recueillies présentent les lésions caractéristiques de la carie dentaire. Nos lointains ancêtres ne semblent pas avoir eu des dents meilleures que les nôtres : ceci peut nous être une consolation.

Ce tumulus n'a donné aucune trace d'objets en métal, ni bronze, ni fer, mais seulement de nombreux éclats de silex et de calcaire siliceux. Un morceau de minerai de fer, de la forme et de la dimension d'un haricot, semblant avoir été taillé et poli pour servir d'ornement. (Pl. II, n° 20.)

Un superbe *racloir en silex* de la craie (longueur 0<sup>m</sup>055; largeur moyenne : 0<sup>m</sup>022), finement retouché et fortement cacholonné. Enfin, une *coquille de moule* d'eau douce, non percée, et des débris de poterie grossière, à pâte rouge et noire, semblables aux coquilles et aux poteries déjà fournies par les tumulus voisins.

En résumé, ce tumulus présente de grands points de ressemblance avec les sépultures néolithiques de la Boixe.

Il reste pour moi un véritable problème archéologique, tant par la disposition curieuse de sa sépulture décharnée et par son mobilier funéraire que par sa situation au milieu d'un groupe appartenant au premier âge du fer, ledit tumulus étant d'ailleurs absolument semblable à ses voisins comme forme et comme relief.

#### VII. — TUMULUS N° 3.

*Forme et dimensions.* — Diamètre : 14 mètres ; hauteur au milieu, au-dessus du sol vierge : 1<sup>m</sup>40, soit 10 pour 100.

*Mode de construction.* — Des pierres énormes se voient sur toute la surface du tumulus, rendues apparentes par suite de l'affaissement du terrain.

Deux cromlechs concentriques, larges, le plus petit de 3 mètres, le plus grand de 8 mètres, entourent le centre. Ils sont constitués par des pierres énormes inclinées dans le sens du tumulus ; l'extrémité de ces pierres est apparente dès avant la fouille et le tumulus ne semble pas avoir été recouvert de terre comme ses voisins. Voici, à titre de renseignement, les dimensions d'une des pierres dont je viens de parler : longueur : 2 mètres ; largeur moyenne : 0<sup>m</sup>50 ; épaisseur moyenne : 0<sup>m</sup>25 ; poids : environ 700 kilogrammes.

Au bord du tumulus : terre mélangée de pierrailles, puis une murette en pierres sèches, sur laquelle s'appuie la base des laves de la plus grande enceinte. Derrière cette murette, on trouve, allant vers le centre, une véritable construction très bien faite, en pierres sèches de dimensions moyennes.

Pas d'aire en laves, mais une aire plane, surélevée de 0<sup>m</sup>50 au-dessus du sol et constituée par une saillie naturelle de la roche.

Épaisseur maxima du tumulus au-dessus de l'aire : 0<sup>m</sup>90

*Fouille.* — L'attaque en grand, par le sud, donne les objets suivants :

SÉPULTURE A. — 1° Ossements : côte, phalange, dents, débris de fémur ;

2° Morceau d'ivoire ;

3° Petit *crochet en fer* semblant être le débris d'une fibule (Pl. II, n° 12);

4° Débris de *coquille d'une moule* d'eau douce;

5° Fragments de poterie, noire à l'intérieur, rouge à l'extérieur.

SÉPULTURE B. — 6° Dents et quelques ossements, sans aucun objet.

7° Ossements mis en tas et sans ordre : crâne, mâchoire, phalanges, rotule, vertèbres, calcaneum. Semble être la sépulture décharnée d'un vieillard. Les dents sont très usées, le crâne fort épais.

SÉPULTURE C. — 8° Ossements, en tas et mélangés, d'un homme de très grande taille et d'un enfant.

9° Petit *anneau en bronze*.

SÉPULTURE D. — 10° *Boucle d'oreille en or*, en forme de coquille ronde striée. Diamètre extérieur : 0<sup>m</sup> 014; intérieur : 0<sup>m</sup> 008.

Cette boucle d'oreille est constituée par une mince lame d'or repoussée au marteau. (Pl. II, n° 13.)

11° *Pince à épiler* en fer, liée par la rouille à un fragment de fibule du même métal. (Pl. II, n° 14.)

12° Canine semblant provenir d'un ours de petite taille.

En avançant vers le centre, on rencontre partout, même à la surface, des ossements dispersés et sans ordre.

Au centre même, des charbons, mais pas de cendres.

#### VIII. — TUMULUS N° 7.

*Forme et dimensions.* — Forme ronde; diamètre : 8 mètres; hauteur au centre, au-dessus du sol vierge : 0<sup>m</sup> 90, soit 11 pour 100.

*Mode de construction.* — Le tumulus est construit en terre mélangée de pierres de petites dimensions. Un *loculus* sommaire, pour sépulture adventice à incinération, existe sur le bord même du tumulus.

*Fouille.* — L'attaque, menée en grand, par le sud, donne vers le centre une petite incisive en mauvais état et quelques fragments d'ossements, sans aucun objet.

Objets recueillis : a) à la surface même, trois morceaux de poterie noire et fort épaisse; en continuant vers le nord, on

trouve partout, et en grande abondance, des fragments identiques.

b) Une sépulture à incinération, au bord même du tumulus, la tête vers le centre. Direction du corps : du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Les ossements brûlés ont été déposés dans un petit *loculus* sommaire formé par deux murettes en petites pierres écartées de 0<sup>m</sup> 50 et sans dalles de recouvrement; les os sont recouverts de terre et de pierrailles. Je n'ai trouvé ni cendres, ni charbon. Il semble donc que les ossements furent apportés après l'incinération, effectuée dans un autre endroit. Le *loculus* contenait quantité de fragments de poterie noire.

#### IX. — TUMULUS N<sup>o</sup> 1.

*Forme et dimensions.* — Forme ronde; diamètre : 8 mètres; hauteur au centre, au-dessus du sol vierge: 0<sup>m</sup> 70, soit 8,8 pour 100.

*Mode de construction.* — Un cromlech circulaire, de 3 mètres de diamètre, et formé de dalles énormes, bien apparent avant la fouille.

Le tumulus est construit en terre mélangée de pierres. L'aire est constituée par la roche même, presque horizontale en cet endroit. Le tumulus se compose d'une construction très régulière, en pierres de dimensions moyennes, recouverte par une masse de terre sur laquelle, à la surface, ont été placées des dalles énormes.

*Fouille.* — L'attaque en grand, par le sud, donne les résultats suivants :

a) Un morceau de *meule* plate en grès;

b) Absolument à la surface, une sépulture avec des fragments de belle poterie rouge ;

c) Un morceau de *meule* dormante en granit rouge à gros grain, absolument semblable, de même que le fragment *a*, aux meules trouvées par moi tout près de là, dans un abri sous-roche, au milieu des cendres d'un foyer qui m'a donné un véritable mobilier néolithique.

## X. — TUMULUS N° 6.

*Forme et dimensions.* — Forme ronde ; diamètre : 12 mètres ; hauteur au centre, au-dessus du sol vierge : 0<sup>m</sup> 70, soit 5,9 pour 100.

*Mode de construction.* — Le tumulus est construit en terre mélangée de menues pierrailles, et il repose sur une aire plane constituée tantôt par la roche même, tantôt par des dalles jointives, là où la roche fait défaut.

*Fouille.* — L'attaque en grand, par le sud, donne les résultats suivants :

- a) Fragments de poterie noire ;
- b) Une *pointe de flèche* brisée, en silex rose ; longueur : 0<sup>m</sup> 023 ;
- c, d, e) Fragments de poterie noire mélangée à des os brûlés ;
- f) Presque à la surface, un vase en terre noire, à stries, complètement brisé en menus fragments, au milieu desquels se trouvent des ossements calcinés ;
- g) Presque à la surface, les ossements non brûlés d'une personne de petite taille, mélangés à ceux d'un vieillard très grand ; un petit tas de fer natif et quelques fragments de poterie noire ;
- h) Un vase en terre noire, brisé en menus morceaux ;
- i) Une petite *perle jaune en verre*, en forme d'olive ; longueur : 0<sup>m</sup> 012 ; largeur : 0<sup>m</sup> 006 ;
- k) Presque à la surface, débris d'un vase en terre noire ; un *bracelet en bois* brisé (Pl. II, n° 15) ; un *disque de granit* en forme de bouton, également brisé ;
- l) Un *loculus* en mauvais état, constitué par deux murées écartées de 0<sup>m</sup> 80 ; poterie noire et fragments.

La fouille de ce tumulus n'a pas été terminée.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Indépendamment des fouilles de tumulus qui viennent d'être décrites, Paul Jobard avait porté ses investigations sur différents points du territoire de Fleurey-sur-Ouche. Son carnet de fouilles complète les indications sommaires qu'il a données dans son *Archéologie sur le terrain*.

## ABRI DU MOULIN, à Fleurey.

Paul Jobard a donné (fig. 7) dans cet ouvrage, page 29, une coupe et un plan de cet abri et, page 31, quelques spécimens des pointes de flèches néolithiques qu'il y a rencontrées.

Son carnet de fouilles fournit des indications intéressantes à noter sur le lieu du gisement et sur les fouilles pratiquées :

« Cet abri sous roche est situé au pied des roches d'Orgères, près du moulin et au nord du chemin qui conduit de Fleurey à Velars. La distance de l'abri à la rivière est de 60 mètres. La différence entre le niveau de l'abri et le niveau moyen actuel de la rivière, 2<sup>m</sup> 75. La vallée, en cet endroit, a 120 mètres entre les roches. Enfin, la grotte du moulin est à 80 mètres à l'ouest.

» Petite fouille d'essai, le 13 septembre 1897, qui prouve que l'abri a été gratté à une époque relativement moderne et qu'il n'y a des chances de trouver des objets que sur le devant.

» Objets mis au jour par la fouille d'essai :

» Une monnaie romaine de la colonie de Nîmes, au crocodile ;

» Un débris de poterie, dite samienne, et des fragments de poteries gauloises de diverses espèces ;

» Une phalangette humaine fossile (?) ;

» Silex taillés : couteaux, pointes de flèches et éclats (néolithiques) ;

» La fouille, continuée en grand durant le mois de septembre 1897, a donné :

» *A la surface*. — Silex taillés, poterie gauloise, flèche en fer (Pl. II, n° 17) (moyen âge), clous ;

» *Au-dessous*. — Silex taillés, poterie néolithique, perle en diorite, oligiste ;

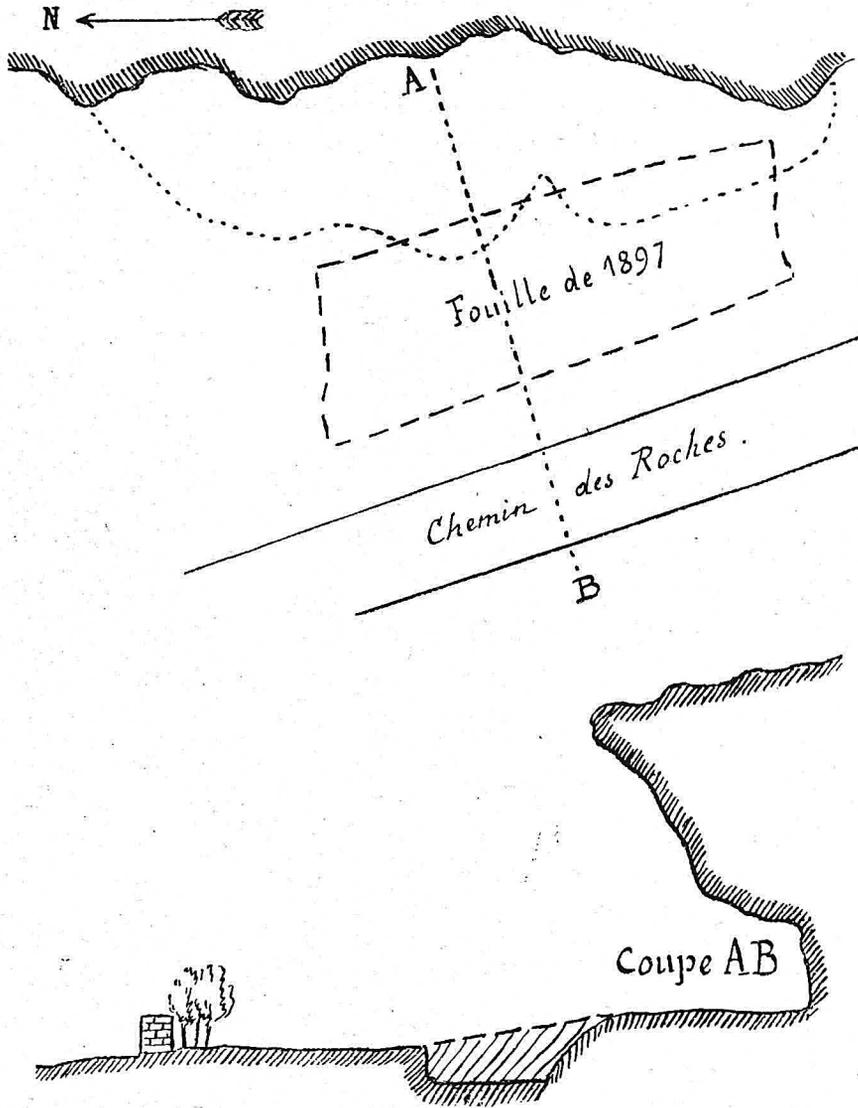


Fig. 7. — ABRI DU MOULIN. (Echelle  $\frac{1}{150}$ )

PLAN : Distance de l'abri à la rivière : 60 m. — Différence entre le niveau de l'abri et le niveau moyen actuel de la rivière : + 2<sup>m</sup> 75. — Largeur de la vallée entre les roches : 120 m. — Grotte du Moulin, à 80 m. à l'ouest.

COUPE AB de l'abri sous roche.

» *Au fond.* — Silex taillés (pointes de flèches, couteaux, racloirs, grattoirs, perçoirs, nucléi, percuteurs et nombreux éclats); un casse-tête en granite, débris d'une herminette, oligiste; os de grands animaux, fendus; bois fossiles, polissoirs, grès à polir, etc. »

De ces indications sommaires, il semble résulter que l'abri du moulin a été occupé d'une façon prolongée, et sans doute permanente, à l'époque néolithique.

#### GRANDE GROTTE DE MORCUEIL

En dehors de la description de la grotte, nous ne trouvons que l'indication de quelques objets rencontrés dans un foyer (D), et l'avant-dernier paragraphe nous montre que la fouille de ce gisement est restée à l'état de projet.

Avec le plan (fig. 8) et une photographie de l'entrée de la grotte, nous trouvons les notes ci-dessous :

« A. — Pilier naturel séparant l'ouverture ;

» Limite de la roche surplombante ;

» B. — Couloir très étroit, pénétrant fort avant dans le rocher et terminé en cul-de-sac (1 à 20 mètres) ;

» C. — La sortie C a son orifice à 1<sup>m</sup> 50 au-dessus du sol de l'entrée principale ;

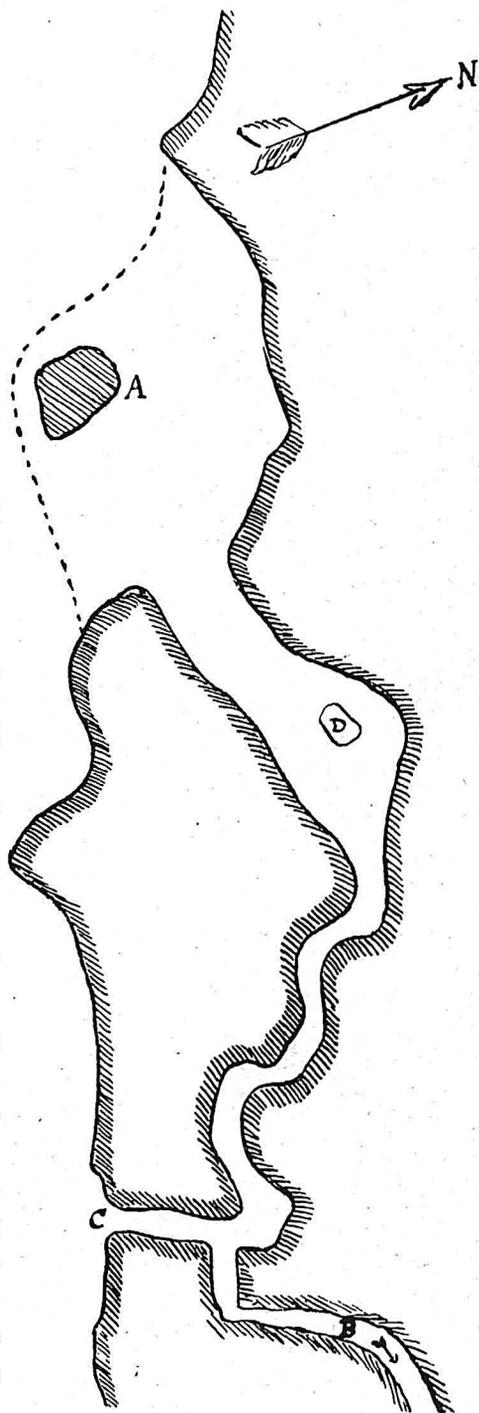


Fig. 8. — GRANDE GROTTE DE MORCUEIL. Plan.  
(Echelle  $\frac{1}{150}$ )

» D. — Foyer antique, où se trouvaient des outils en *calcaire*, des ossements (dent de rhinocéros tichorinus) et un râcloir moustérien en silex.

» Ce foyer avait été préservé, parce qu'il se trouvait dans une poche de la roche.

» Cette grotte, se trouvant loin de tout chemin et de tout village, a jadis été le refuge des faux-saulniers et des braconniers; elle abrite aujourd'hui les braconniers d'eau et les fabricants d'allumettes de contrebande. Le sol a donc dû être râclé et balayé, et on serait sûr de faire de belles trouvailles en grattant le sol devant la grotte.

» Celle-ci se trouve sur la propriété de la Chassagne, à M. Vignon. »

#### PLAN DE SUZAN

Petits tumulus ou, plutôt, (d'après M. de Saint-Venant), habitations gauloises en pierres sèches effondrées (sur M. de Wendel).

Mur d'enceinte de l'oppidum à mardelles.

Grands tumulus ronds, de forme très bombée (sur M. Gautrelet).

Dans l'une des habitations gauloises, la seule fouillée, nous avons trouvé une hache en *calcaire* brisée (le taillant a servi et porte des traces d'éclats anciens); des cendres et du charbon, et de la pierre rougie par le feu.

Les grands tumulus sont fort nombreux. Quatre seulement sont déjà relevés sur la carte ci-contre (fig. 9).

L'oppidum semble se rapprocher, comme type, de ceux de Châteaubeau (commune de Terrefondrée) et de Châté (commune de Recey-sur-Ource), étudiés par Flouest (cartes chez M. Potey, à Minot).

#### CAMP DU MONT-ÂFRIQUE

(9 janvier 1898).

*Observations.* — Camp évidemment antérieur aux Romains; mais a dû être occupé et aménagé par eux après la conquête. Traces évidentes de calcination, qui se voient surtout dans la coupure faite à l'ouest par la route militaire moderne. La calcination a été surtout extérieure et les pluies ont fait pénétrer la chaux dans la masse. De là une sorte de *chape* qui recouvre

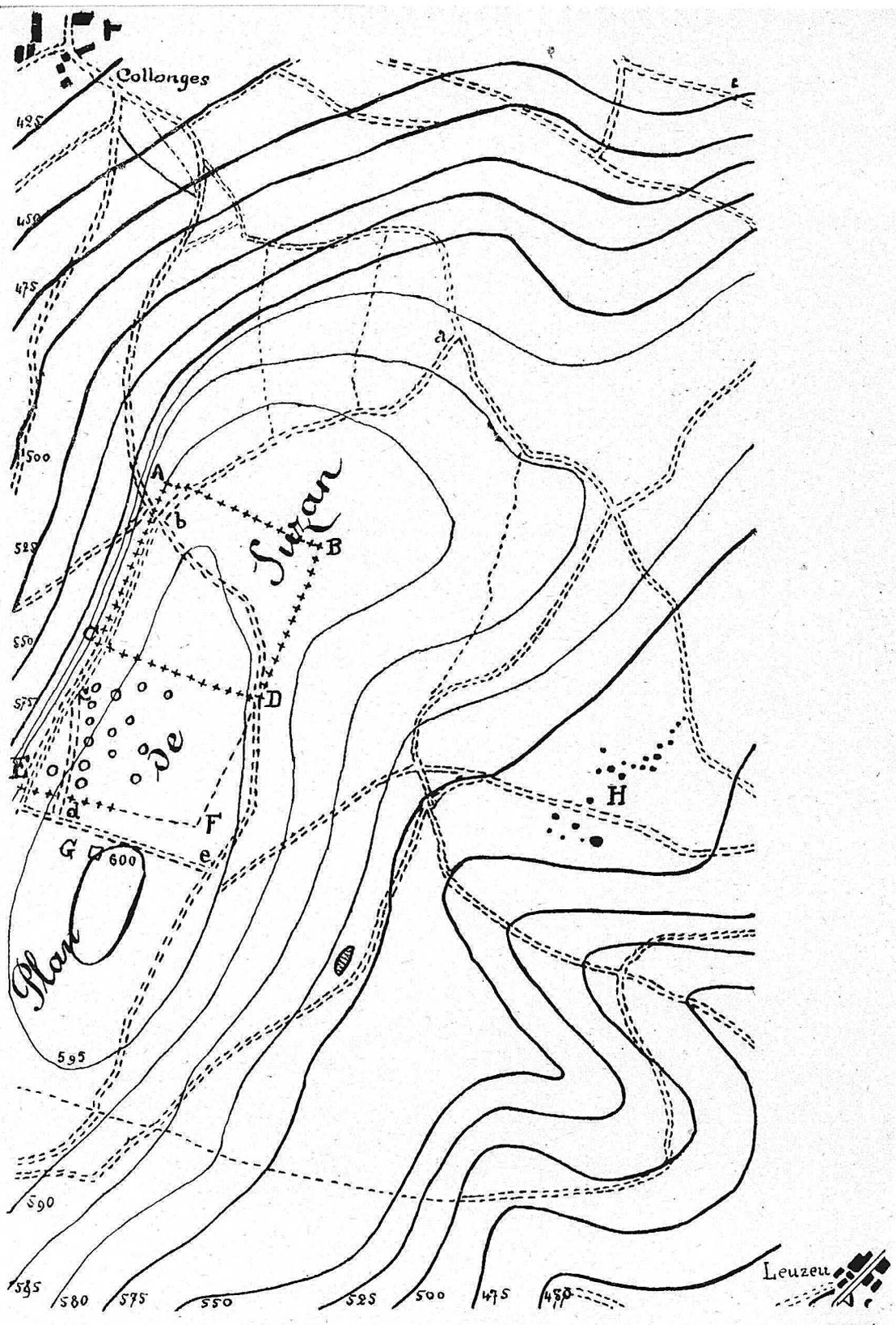


Fig. 9. — PLAN DE SUZAN. — abcde : lignes marquées à l'encre rouge sur l'original.

Leuzeu

BIBLIOTHEQUE  
VILLE  
de  
DIJON

l'épaulement et l'a conservé presque sans éboulis à travers les siècles. Les constructeurs semblent s'être inspirés, quant au fossé, des traditions du siège moderne. Le fossé est irrégulier, tantôt profond, tantôt large, suivant les facilités du terrain.

La coupe de l'épaulement ressemble, en mieux, à celle des camps de la Fourasse et du camp d'Afrique, près de Nancy. Avec un *vallum* en palanques sur la crête extérieure, ce serait encore un rude obstacle pour un assaillant dépourvu de canon de siège.

---